

**Déclaration commune des organisations syndicales FSU, UNSA, CFDT, CGT, SNALC
& SUD
au CSA ministériel du mercredi 9 octobre 2024**

Op@le : un calendrier de déploiement desserré, une bonne chose...
Mais pour les perspectives de simplification, nos craintes demeurent !

Nos organisations syndicales étaient pourtant ressorties de l'audience ministérielle du 3 septembre dernier un peu rassurées : **un desserrement du calendrier** de déploiement avait été acté par la direction ministérielle et nous avons pris connaissance en séance du **rapport de l'IGESR sur le sujet qui objectivait des situations de souffrance au travail** subies par de trop nombreux-ses collègues.

Nous pensions même avoir réussi à faire prendre en compte nos demandes récurrentes de simplification de l'outil puisque la direction ministérielle nous avait proposé un début de calendrier de réunions de travail pour évoquer les sujets.

Depuis, **deux groupes de travail ministériels** ont eu lieu en notre présence, les 11 et 18 septembre derniers. Les deux séances de travail du 18 septembre nous sont apparues **éloignées des ambitions que nous portons pour les personnels**. Nous proposons un changement de méthode de travail qui permette de mieux hiérarchiser les demandes d'évolutions et d'intégrer l'expérience utilisateur.

Sans concertation préalable avec les organisations syndicales, une nouvelle évolution de l'outil est entrée en vigueur le 1er octobre provoquant des **dysfonctionnements et générant toujours plus d'interrogations ou de crispations** chez bon nombre de personnels utilisateurs-trices. L'apaisement qu'avait permis le desserrement du calendrier vient d'être bousculé par le déploiement d'évolutions insuffisamment expérimentées.

Nous continuons donc ici à vous alerter sur l'urgence qu'il y a à traiter à bras le corps le dossier du déploiement de ce nouvel outil, sous l'angle de sa simplification au bénéfice des utilisateurs. Il est temps de changer de méthode en intégrant l'expérience utilisateur !

Nous souhaitons très vite que nous soit communiqué un calendrier prévisionnel de réunions du groupe de travail ministériel "évolutions" qui permette aux personnels utilisateurs-trices de prioriser par notre intermédiaire les évolutions les plus susceptibles d'améliorer la qualité de vie au travail.

Nous vous demandons également, en conclusion de cette présente déclaration, de bien vouloir recevoir les représentant.es de l'intersyndicale Op@le dans les meilleurs délais possibles